

Au CHCB : apprendre à favoriser la prescription PO du paracétamol versus l'IV

Sanitaire

Date de publication : 10 janvier 2025

Généralités

Objectif :

Réduction de l'impact environnemental des prescriptions en favorisant le Per Os.

Informer et sensibiliser les soignants (paramédicaux et médicaux) à la juste prescription du paracétamol per os (PO) ainsi qu'à l'impact environnemental de la prescription IV afin de réduire ces dernières. Ici sera décrit l'exemple du paracétamol.

Etapes de mise en oeuvre

-Analyse des consommations IV et PO du paracétamol sur l'année écoulée (2023)
-Audit de pratique : analyser les prescriptions IV et PO du paracétamol sur une courte durée afin de définir le nombre de prescriptions IV non justifiées
-Questionnaire aux soignants afin d'identifier les freins à la prescription PO
-Information médicale et paramédical quand à la juste prescription de paracétamol (indications PO, impact environnemental de la prescription IV)
-Affichage et diffusion de l'information dans la newsletter de la réanimation
-Relais au quotidien au lit du malade pour sensibiliser à la juste prescription
-Analyse des consommations sur les mois suivants cette information (jan-mai2024)

Essaimage

Les principaux leviers

-Information sur l'impact environnemental des prescriptions IV
-Suivi sur le terrain pour perennisation de l'action
-Intégration de facilitation à la prescription PO dans le logiciel métier

Les principaux freins

-Evaluer les freins à l'utilisation IV, notamment favoriser les formes facilement administrables PO (sachet pour la sonde naso-gastrique, orodispersible pour les patients ayant des difficultés à déglutir)
-Formation aux nouveaux arrivants (paramédicaux, internes)

Témoignages

> *Facilement applicable, de demande pas de temps supplémentaire. Moins d'hypotension artérielle pour le patient en PO qu'en IV. Bonne adhésion de l'équipe.*
>
> **Pauline ESPIAU, IDE Réa**

> *J'étais peu sensibilisé au problème. L'information sur l'impact environnemental m'a éclairé et fais prendre conscience de l'importance de nos prescriptions. La prescription informatisée a facilité le changement de pratique. Uniquement des bénéfices !*
>
> **Sebastian PEASE, PH réa**

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

cgisbert-mora@ch-cotebasque.fr

L'établissement

Date de mise en œuvre : 1 décembre 2023

Durée du projet : 1 mois

CHCB 64100

Type de structure : Sanitaire / Public

Obligation réglementaire : Non

Déclenchement
- Réflexion globale de la réduction de l'impact environnemental de notre réanimation. - Publication d'un abstract ayant calculé le cycle de vie du paracétamol IV vs PO. - Communications de la SRLF.

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

10/10

Remplace une pratique existante

Les ressources

Temps

Temps de formation, d'analyse des consommations

A considérer

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Peu

Des compétences en interne

Peu

Des compétences externes (prestations externes)

Peu

Des équipements, du matériel

Peu

Des financements (internes et externes)

Peu

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [] Administration
- [] Services techniques
- [x] Professionnels
- [] Bénéficiaires
- [] Tutelles

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Plan de transformation écologique inscrite au plan d'établissement

Les impacts

Sur l'environnement : Impacts positifs

*56kg C02e / mois. *En 2023,en moyenne mensuelle, 540g de paracétamol PO et 542 g IV ont été administré. En 2024 , en moyenne mensuelle, 886g de paracétamol PO et 252 g IV. Donc une baisse de 209 g IV par mois.

Sur les professionnels : Impacts positifs

Réflexion et sensibilisation à l'impact environnemental, satisfaction de réaliser une pratique plus respectueuse de l'environnement

Sur les usagers : Impacts positifs

Réduction des effets secondaires liés à la voie IV (manipulation de la voie veineuse avec risque infectieux, hypotension artérielle)

Sur l'organisation : Impacts positifs

Une réduction du temps infirmier lié à la préparation de l'administration IV, estimé à 3min par administration, soit 10h45 par mois.

Sur le médico-économique : Impacts positifs

Réduction des coûts mensuels de 39%, correspondant à une économie mensuelle de 215 euros (avec 0.87 euros pour IV, 0.06 euros pour PO. Soit en 2023 pour l'IV = 472 euros, pour le PO = 15 euros. En 2024 pour l'IV = 219 euros, pour le PO = 53 euros)